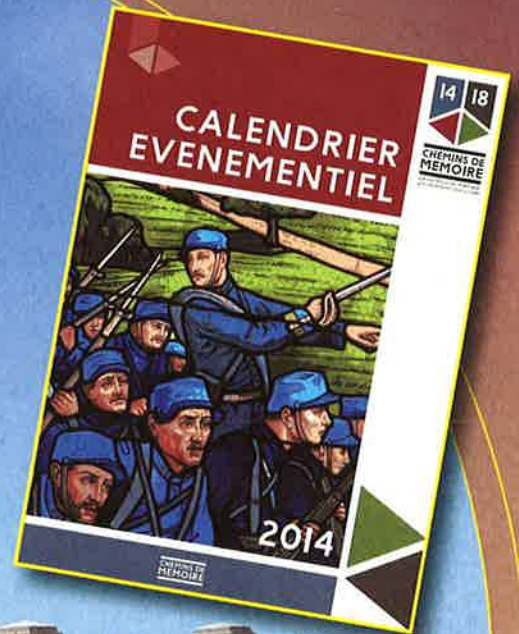


JUILLET 2014

La

Banquette

Revue de la Communauté
de Communes
du PAYS de STENAY



SOMMAIRE

- P.2 Edito
Plan canicule - Tranquilité vacances
- P.3 NAP - Nouvelles Activités Périscolaires
- P.4-6 CODECOM
Composition du Conseil Communautaire
Les Commissions : Mission et composition
- P.7 Vous avez dit O.M ?
- P.8 De nouveaux médecins
- P.9 ZAC des Cailloux
- P.10-11 Travaux, voirie, personnel, mutualisation
- P.12-13 La vie des entreprises
- P.14-15 Chemin de mémoire
- P.16 Calendrier des événements
du chemin de mémoire

**De nouveaux médecins
s'installent à Stenay**

Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes
Cesse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

Édito

Deux évènements importants ont retardé la parution de cette Bauquette. D'abord la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, mais également l'arrivée à Stenay d'un nouveau médecin généraliste ainsi que d'un médecin ophtalmologiste ; il aurait été en effet dommage de ne vous faire part que d'approximations. Ces deux sujets sont donc largement développés en pages intérieures.



Comme tout nouveau service, la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) connaîtra sans doute des difficultés dans ses premières semaines. Sachez que nous ferons notre maximum pour y remédier tout en assurant la gratuité aux familles concernées.

Par ailleurs, le recrutement des médecins n'a pas été chose facile, mais c'est le fruit de l'engagement des élus de la CODECOM pour assurer la continuité et l'élargissement de l'offre de soins sur notre territoire.

Dans le même objectif, un contrat local de santé a été signé entre la CODECOM et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour une meilleure coordination de la politique de Santé. Un accord cadre engageant la CODECOM, l'ARS, la Préfecture, le Conseil Régional et le Conseil Général fixe des actions prioritaires à mener, telles que :

- Le développement de l'accès aux soins,
- Le développement de la prévention et la promotion de la santé,
- La lutte contre l'habitat indigne et les pathologies liées à l'environnement
- L'aide à l'acquisition de défibrillateurs pour nos communes.

Comme vous pouvez le constater, la santé est un sujet prioritaire pour votre Communauté de Communes, ce qui nous amènera dans un avenir, que je souhaite proche, à entreprendre la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Juillet étant synonyme de vacances, je vous souhaite de profiter pleinement du soleil et de ses bienfaits.



PLAN CANICULE

Comme tous les ans, dans le cadre du plan canicule applicable du 1er juin au 31 août, les personnes de plus de 65 ans ou handicapées peuvent se faire recenser auprès de leur Mairie.

L'inscription sur ce registre n'est pas obligatoire mais reste conseillée, car il permettra d'informer et de contacter les personnes en cas de plan d'alerte ou d'urgence.



TRANQUILITE VACANCES



Si vous quittez votre domicile pour une période prolongée au cours des vacances scolaires, vous pouvez signaler votre absence auprès des services de la gendarmerie qui, dans le cadre de leurs missions, assureront des passages plus fréquents à votre domicile.

Ce dispositif, totalement gratuit, n'est pas incompatible avec d'autres actions simples qui peuvent être mises en œuvre au sein du voisinage telles que le ramassage du courrier ou l'ouverture et la fermeture des volets.

Nouvelles Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (conformément à la circulaire ministérielle 2013-036 du 20 mars 2013), pour la rentrée 2014, la Communauté de Communes met en place les **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**.

Dès la rentrée de Septembre 2014, les enfants fréquentant des établissements scolaires Maternelles et Élémentaires (soit 4 établissements) sur le Canton de Stenay se verront proposer les « NAP » : activités gratuites pour tous les enfants qui le souhaitent.

La Codecom se doit de proposer 3 h de NAP par semaine à chaque enfant scolarisé, qui peuvent être réparties comme suit : **2 séances de 1 h 30 ou 3 séances de 1 h ou 1 séance de 3 h**

Les choix des écoles de Mouzay, Laneuville-sur-Meuse et Albert Toussaint (Stenay) se sont dirigés vers 2 séances de 1 h 30 alors que l'école maternelle Les Courlis (Stenay) a opté pour 3 séances de 1 h, et ce dans le but de ne pas perturber le fonctionnement de l'école et de l'apprentissage scolaire.

Ces créneaux horaires sont disposés sur des journées dans la semaine, ce qui donne le tableau suivant :

Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
13h30 à 14h00	Ecole des Courlis de 13h30 à 14h30	Ecole des Courlis de 13h30 à 14h30		Ecole des Courlis de 13h30 à 14h30
15h00 à 16h30	Ecole de Laneuville de 15h00 à 16h30	Ecole de Mouzay de 15h00 à 16h30	Ecole de Mouzay de 15h00 à 16h30	Ecole de Laneuville de 15h00 à 16h30
		Ecole de Albert Toussaint de 15h00 à 16h30		Ecole de Albert Toussaint de 15h00 à 16h30

Pour éviter que l'enfant ne s'inscrive dans une même activité pour toute l'année, des propositions seront faites pour **chaque période** s'interposant entre les vacances scolaires comme suit :

Détails des activités sur www.parlaporte.com

Période 1 : du 2 Septembre au 17 Octobre 2014	Vacances scolaires : du 18 Octobre au 3 Novembre 2014
Période 2 : du 3 Novembre au 19 Décembre 2014	Vacances scolaires : du 20 Décembre 2014 au 5 Janvier 2015
Période 3 : du 5 Janvier au 6 Février 2015	Vacances scolaires : du 7 Février 2015 au 23 Février 2015
Période 4 : du 23 Février au 10 Avril 2015	Vacances scolaires : du 11 Avril 2015 au 27 Avril 2015
Période 5 : du 27 Avril au 3 Juillet 2015	Les grandes Vacances scolaires

Dès lors où votre enfant s'inscrit au NAP, il n'est plus sous la responsabilité des écoles mais de la CODECOM par le biais de ses intervenants qualifiés et diplômés (texte législatif en référence aux Accueils de loisirs sans hébergement - ALSH).

La CODECOM a souhaité au moins faire deux propositions pour chaque enfant et c'est pour cela que 8 associations ont rejoint les rangs du personnel de la collectivité pour étoffer les propositions.

Ces propositions sont réparties par Cycle scolaire :

Cycle 1 : Très Petite Section (TPS), Petite Section (PS), Moyenne Section (MS)

Cycle 2 : Grande Section (GS), Cours Préparatoire (CP) et Cours Élémentaire 1 (CE1)

Cycle 3 : Cours Élémentaire 2 (CE2), Cours Moyen 1 (CM1), Cours Moyen 2 (CM2)

La CODECOM du Pays de Stenay a ainsi voulu des propositions diversifiées et éducatives tout en restant attractives.

Que faut-il faire pour inscrire son enfant ?

Remplir et retourner un dossier d'inscription complet et signé

Remplir et retourner la fiche avec les propositions d'activités

Dossier téléchargeable sur www.parlaporte.com

Les liaisons entre l'enseignement scolaire ⇔ NAP et les NAP ⇔ ateliers Périscolaires se feront automatiquement.

Une fois les activités NAP terminées, les enfants seront accompagnés dans les cours des écoles pour que les parents puissent les récupérer (comme une sortie d'école habituelle) ou pour les amener vers les transports scolaires.

CODECOM

Composition du Conseil Communautaire

A la suite des dernières élections municipales, les membres du Conseil communautaire ont pu être désignés. Avec une nouvelle répartition des sièges, le Conseil compte désormais 38 membres, nommés désormais conseillers communautaires, dont 11 membres du bureau, parmi lesquels le Président et 5 Vice-Présidents.



Daniel GUICHARD
Président
Maire de Pouilly-sur-Meuse



Stéphane PERRIN
1er Vice-Président
Maire de Stenay
Conseiller général



Bernard KAZUK
2ème Vice-Président
Maire de Brouennes



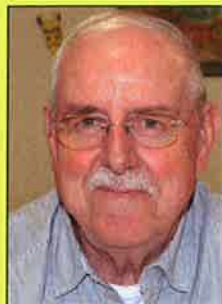
Jean-Pierre CORVISIER
3ème Vice-Président
Maire de Baâlôn



Ghislaine THOUVENIN
4ème Vice-Président
Conseillère de Stenay



Pierre BELKESSA
5ème Vice-Président
Maire de Mouzay



Alain BREDA
Membre du bureau
Conseiller de Stenay



Hervé CULOT PONCE
Membre du bureau
Conseiller de Stenay



Dominique BURTEAUX
Membre du bureau
Conseillère de Stenay



Cédric PIERSON
Membre du bureau
Maire de Laneuville sur Meuse



Jean-Louis CROS
Membre du bureau
Maire de Lamouilly



Jean-Marie BAUDIER
Maire de Autreville Saint Lambert



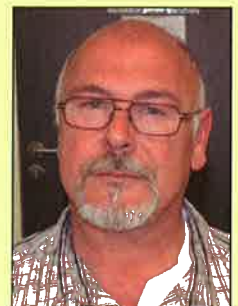
François WATRIN
Maire de Beauclair



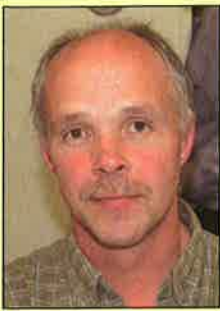
Guy SANTOIRE
Maire de Beaufort en Argonne



Daniel DUMAY
Maire de Cesse



Martin QUIRING
Maire de Halles sous les Côtes



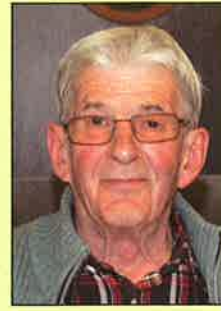
Xavier LAMARLE
Maire de Inor



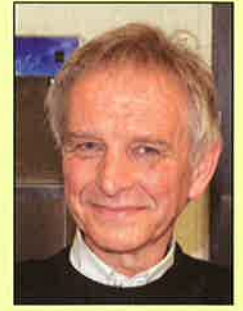
Vincent MELIN
Conseiller de Laneuville sur Meuse



Daniel DUPUIS
Maire de Luzy Saint Martin



Jean JACQUEMOT
Maire de Martincourt sur Meuse



Jean-Jacques GERARD
Maire de Moulins Saint Hubert



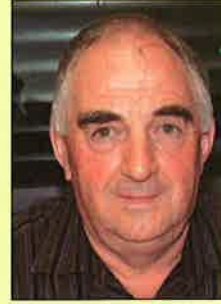
Raymond BALDO
Conseiller de Mouzay



David PIERRARD
Conseiller de Mouzay



Pierre LEFEBVRE
Conseiller de Mouzay



Jean-Marie GRAFTIAUX
Maire de Nepvant



Sylvain FALVY
Maire de Olizy sur Chiers



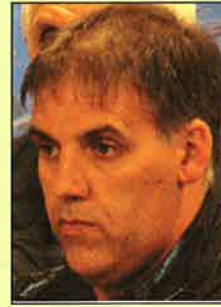
Sylvie ARVIS
Conseillère de Stenay



Véronique BOKSEBELD
Conseillère de Stenay



Yvette CESARINI
Conseillère de Stenay



Patrick CLOPIER
Conseiller de Stenay



Michel COLLET
Conseiller de Stenay



Romuald COLLET
Conseiller de Stenay



Jean-Noël CROS
Conseiller de Stenay



Chantal DAUNOIS
Conseillère de Stenay



Florence DENEUVE
Conseillère de Stenay



Denis GRANDPIERRE
Conseillère de Stenay



Daniel LEGER
Conseiller de Stenay



Yves JAVELOT
Maire de Wiseppe

LES COMMISSIONS : MISSIONS ET COMPOSITION

La Communauté de Communes au Pays de Stenay s'est dotée de 9 commissions.

Elles sont chargées, chacune dans leur domaine de compétences, d'étudier les questions qui seront ensuite soumises au Conseil Communautaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET VIE ÉCONOMIQUE

Développement territorial, Economie, Artisanat/Commerce, ZAC, tourisme, Projets Européens, Urbanisme, Prospective.

1er Vice-Président - 7 conseillers communautaires

VOIRIE ET TRAVAUX, PERSONNEL

Travaux, Voirie intercommunale, Bâtiments intercommunaux, Gestions du personnel, Schéma de mutualisation

2ème Vice-Président - 11 conseillers communautaires

ENVIRONNEMENT, HABITAT, ORDURES MÉNAGÈRES

Nature 2000, Fleuve Meuse, Habitat/Logement, Ordures ménagères et tri sélectif, Tarification incitative, Méthanisation

3ème Vice-Président - 8 conseillers communautaires

AFFAIRES SCOLAIRES

Carte scolaire, Transports scolaires, Réforme des rythmes scolaires, Fonctionnement et Investissement des écoles

4ème Vice-Président - 9 conseillers communautaires

ENFANCE JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE, PÉRISCOLAIRE, CULTURE

Contrat Enfance jeunesse, Périscolaire, Subventions, Actions culturelles, Maison des Services, maintien des Services Publics

5ème Vice-Président - 8 conseillers communautaires

FINANCES

Préparation du budget et du compte administratif

Le Président - 9 conseillers communautaires

COMMUNICATION

Site Internet, Elaboration du journal intercommunal «La Bauquette»

Le Président - 3ème et 5ème Vice-Président - 3 conseillers communautaires

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Composée de 3 collèges dont un de 3 membres représentant les élus de la Communauté

4 conseillers communautaires (dont un suppléant)

APPELS D'OFFRES

Ouverture et analyse des offres dans le cadre des Marchés Publics

Le Président - 3 conseillers communautaires membres titulaires - 3 conseillers communautaires membres suppléants

Vous avez dit OM ?

Evidemment Ordures Ménagères : 391 000 €

C'est ce que coûtera à la CODECOM la collecte des ordures ménagères en 2014.

En 2009, la CODECOM avait instauré une Taxe sur les Ordures Ménagères. Basée sur la valeur locative des habitations, elle s'avérait injuste puisqu'elle n'est pas basée sur le nombre de personnes au foyer mais elle avait l'avantage de permettre de ne faire payer qu'une partie de la dépense, alors que la mise en place d'une Redevance sur les Ordures Ménagères nous obligeait à faire payer la totalité de la dépense aux habitants

Pour faire simple, aujourd'hui vous payez 27€ en moyenne par habitant par la TEOM, avec de grosses disparités alors que le coût réel est de 65 € par habitant, soit plus du double.

Une part incitative :

De plus en plus de déchets coûtent de plus en plus chers à traiter et nous avons l'obligation à très court terme de réduire nos déchets, de recycler et d'encourager les habitants à participer à ces efforts.

Nous aurons donc à mettre en place une part incitative sur votre contribution financière à la dépense. Le principe : moins d'ordures, je paie moins.

Comment ça marche ?

On équipe chaque foyer d'une poubelle équipée d'une puce électronique. Chaque fois que votre poubelle est vidée, le poids est enregistré via un système embarqué sur le camion de ramassage, les informations sont transmises à un ordinateur qui comptabilise les informations de chaque foyer.

La faire aux questions ou oui mais !

- « Mon voisin va mettre ses ordures dans ma poubelle » Elle sera équipée d'un cadenas.
- « On trouvera des ordures partout en forêt » Ce mode de fonctionnement est en place dans de nombreuses communes et on constate très peu ce genre d'incivilité.

Certes, cela nécessitera de la pédagogie, beaucoup d'explications mais nous sommes des individus responsables, conscients que nous devons prendre soin de la planète que nous aurons à laisser à nos enfants, mais ce sera aussi pour ceux qui jouent le jeu des économies non négligeables.

Pour vous aider

La réduction du gisement d'ordures ménagères produit par la population passe, en premier lieu, par le recyclage et donc par un tri efficace.

De plus, avec la perspective de la mise en place d'une tarification incitative de la collecte des ordures ménagères, ce geste devient plus important encore.

Afin de vous aider, des autocollants présentant les consignes de tri seront prochainement mis en place sur les conteneurs.

PAPIERS - JOURNAUX - MAGAZINES

PAPIERS
MAGAZINES
ENVELOPPES BLANCHES SANS FENÊTRE
CATALOGUES ANNUAIRES
JOURNAUX

Interdit : enveloppes à fenêtres, cartons souillés (pizza), ...

Cartons = Déchetterie

Logos: Steriay, e-catalip, adelphe

EMBALLAGES

BOUTELLES ET FLACONNAGES AVEC OU SANS BOUCHONS
BRQUES ALIMENTAIRES
BARQUETTES ALUMINIUM
BOÎTES, BOUTELLES ET AÉROSOLS VIDES MÉTALLIQUES
BOÎTES ET EMBALLAGES CARTONS
BOUTELLES ET FLACONNAGES OPAQUES AVEC OU SANS BOUCHONS

Interdit : déchets alimentaires, barquettes plastiques souillées, pots de yaourt, mouchoirs, couches, barquettes polystyrènes, ...

Logos: Steriay, adelphe

VERRES

BOCAUX ET POTS
BOUTELLES ET FLACONS

Interdit : vaisselle cassée, bouteilles plastiques, ...

Logos: Steriay, adelphe

DE NOUVEAUX MEDECINS A STENAY

Trois. C'est le nombre de médecins installés à ce jour sur le territoire du canton de Stenay (6500 habitants environ). Ce chiffre correspond à une densité médicale – rapport entre le nombre de médecins et le nombre d'habitants – de 4,3 médecins pour 10.000 habitants, alors que la moyenne départementale s'élève à 6,5 et que la moyenne nationale est encore bien supérieure.

Face à cette problématique que rencontrent beaucoup de territoires ruraux, et afin d'augmenter et pérenniser l'offre des soins dans notre secteur, la Communauté de Communes du Pays de Stenay a décidé en 2010 de se lancer dans la recherche de médecins, généralistes ou spécialistes.

De nombreuses pistes ont été explorées, en particulier auprès des écoles de médecine, mais il s'est avéré que notre territoire, s'il ne manque pas d'atouts, n'est toutefois pas assez attractif pour faire venir de jeunes médecins, préférant pour la plupart des milieux plus urbains. Autre frein : dans la perspective de la venue d'un médecin en couple, la difficulté pour son conjoint, souvent qualifié, de trouver un emploi.

Aussi, après de longues recherches restées infructueuses, la Communauté de Communes s'est finalement résolue à faire appel à un cabinet privé, spécialisé dans le recrutement de médecins à l'étranger. Ce cabinet a été chargé de trouver d'éventuels candidats, de vérifier leurs diplômes et d'entreprendre en partie les démarches administratives. Ce choix s'est avéré judicieux puisque la situation se débloque enfin.

En effet, le **Dr Liviu ADUMITRESEI, médecin généraliste** d'origine roumaine, doit très prochainement venir s'installer dans le canton. Il est déjà venu à deux reprises accompagné de sa conjointe. Une première fois en mai dernier pour découvrir le secteur, et une seconde fois fin juin pour finaliser les démarches administratives.

Lors de ses visites, il a rencontré l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM) qui ont, entre autres, pu juger de son expérience significative, de sa bonne pratique de notre langue et ainsi valider son installation.

Le Dr ADUMITRESEI doit revenir, cette fois définitivement, au cours du mois de juillet. Dans un premier temps, il se rendra chez un de ses confrères afin de se familiariser avec les protocoles administratifs de la Sécurité Sociale. Puis, il viendra prendre ses fonctions à Stenay ; l'ouverture de son cabinet est prévue fin **juillet 2014**.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, dans le même temps, le cabinet de recrutement a « déniché » un spécialiste désireux de venir s'installer sur notre territoire : le **Dr Rumen YANKOV, médecin ophtalmologiste**. Sa venue est d'autant plus appréciée tant il est vrai que la simple prise d'un rendez-vous chez un ophtalmologiste relève aujourd'hui du parcours du combattant !

Le Dr YANKOV est d'origine bulgare et possède une solide expérience d'une vingtaine d'années. Lui aussi est déjà venu nous rendre visite et a pu mener à bien les démarches auprès des autorités compétentes (ARS, CDOM).

Son installation définitive en France et le commencement de

son activité sont prévus début août.

Bien évidemment, il faut que ces médecins puissent s'installer dans un lieu adéquat. En parallèle, la Communauté de Communes a donc entrepris la transformation de **l'ancienne pharmacie des Arcades** en cabinet médical, où exerceront les docteurs ADUMITRESEI et YANKOV.

Nous leur souhaitons vivement la bienvenue à tous deux !

**Début des consultations prévu
fin juillet - début août**

**Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter la Communauté de Communes
au 03.29.80.31.81**



Dr Liviu ADUMITRESEI, médecin généraliste



Dr Rumen YANKOV, médecin ophtalmologiste

ZAC DES CAILLOUX : une Zone d'Aménagement Concertée pour la 4ème tranche

La Communauté de Communes du Pays de Stenay (maître d'ouvrage du projet) souhaite dynamiser l'attractivité du pôle économique à l'entrée Sud de Stenay, d'intérêt majeur pour le développement économique de l'ensemble du territoire communautaire.

L'opération envisagée permettra ainsi :

- d'assurer une requalification de l'image de la zone d'activités existante,
- d'équiper des terrains pour accueillir de nouvelles entreprises,
- de pérenniser et d'offrir des emplois au niveau local,
- de maintenir la population, qui tend à diminuer tant dans les communes rurales que sur la ville de Stenay,
- de développer le tissu économique à l'échelle intercommunale.

Cette opération doit être réalisée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté.

D'une emprise d'environ 25 hectares, le projet de ZAC se situe à l'entrée Sud de Stenay, le long de la route départementale 964 au lieu-dit « les Groseillers », ainsi que la parcelle située à côté du magasin ALDI.

Cette ZAC constitue l'extension de la zone d'activités existante, et s'étend au-dessus des bâtiments commerciaux du supermarché, jusqu'à la rue de Mûnnerstadt, d'une part.

D'autre part, elle inclut les terrains nécessaires à la réalisation d'un ouvrage technique permettant en outre de recueillir les

eaux pluviales de la zone existante en même temps que celles de la future ZAC, et de se mettre ainsi en conformité avec la législation en vigueur.

La Communauté de Communes du Pays de Stenay s'est engagée dans une démarche de création d'une ZAC, non dans le sens d'une Zone d'Activités Commerciales, mais dans les termes liés à l'urbanisme, à savoir une Zone d'Aménagement Concertée. Cette procédure est longue, mais permet de définir plus en amont les impacts et les emprises des équipements publics (voirie, trottoirs, pistes cyclables, espaces verts, bassins de rétention, parkings publics, ...). Cela évite les emboîtements de plusieurs lotissements et la création au coup par coup de la voirie (quelquefois peu judicieuse).

Dans cette procédure, une concertation est prévue. A l'heure de parution de cet article, la concertation vient de commencer par le biais de l'installation de deux panneaux d'informations dans le hall de l'Hôtel de Ville de Stenay. Un recueil de suggestions ou d'avis est mis à disposition du public pour toute la durée de la concertation. L'objectif de la concertation est d'informer les habitants, associations locales, et autres personnes concernées, de tout élément d'information portant sur le projet, et en retour, d'intégrer toute remarque susceptible de contribuer à l'optimisation du projet. N'hésitez pas à venir en Mairie de Stenay afin d'apporter votre contribution sur ce projet.



TRAVAUX - VOIRIE

PERSONNEL, MUTUALISATION

Depuis les dernières élections, les élus chargés de la commission Voirie, présidée par M. Bernard KAZUK, assisté de M. Hervé CULOT PONCE, se sont vu confier de nouvelles missions pour ce mandat, la gestion et l'encadrement du personnel, ainsi que le projet du schéma de mutualisation.

A ce jour, la CODECOM compte 29 agents, parmi lesquels certains sont affectés à plusieurs missions, et dont l'organigramme vous est présenté ci-dessous.

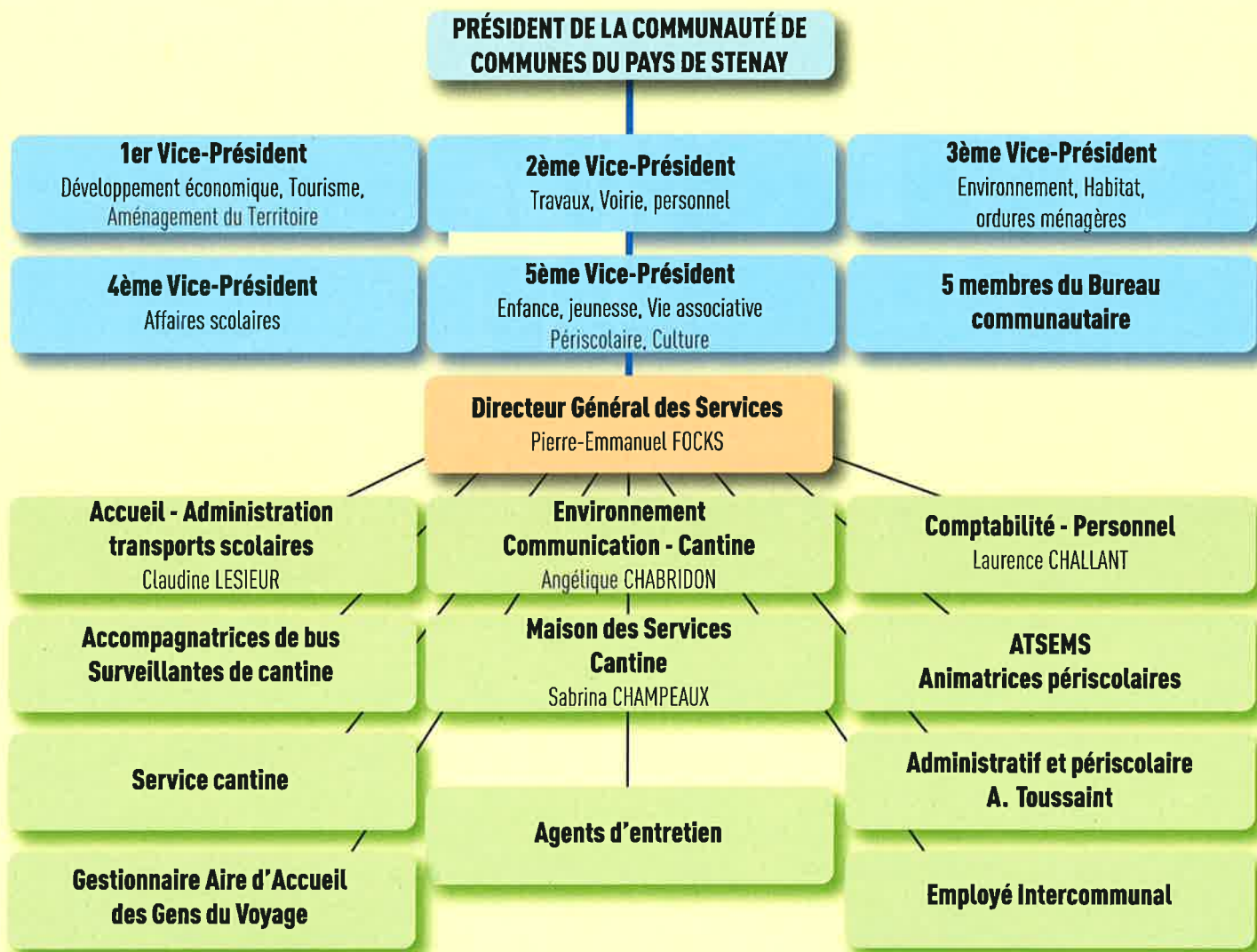


Le schéma de mutualisation est aussi une nouvelle compétence ; celui-ci consiste en la mise en commun des ressources de chaque commune au sein de la communauté afin d'en faire bénéficier les autres. Un vaste débat attend la commission pour ce projet. Il devra être mis en place courant 2015.

Pour les travaux autres que ceux de la voirie intercommunale, le projet de création du pôle des services publics est en bonne voie : le permis de construire vient d'être validé. Les travaux pourraient démarrer le dernier trimestre de cette année.



Organigramme



LA VIE DES ENTREPRISES

LE PATIO Rue Chanzy – STENAY

Madame MARTIN et Monsieur FASENTIEUX ont créé, fin juillet 2013, un nouveau restaurant à STENAY : « le Patio ». Ce dernier, attenant à « l'Auberge des Tilleuls » dont ils sont les gérants, a l'avantage d'offrir à la clientèle, un espace de restauration en plein air, original et plein de caractère. Le produit phare est la pizza cuite au feu de bois sur une pâte maison et préparée avec des produits frais. Vous trouverez également un large choix de paninis, de pâtes et de salades. Le patio est ouvert le midi et le soir, du jeudi au lundi, de 12h à 14h et 18h à 21h.

TEL : 03-29-86-35-61



RETOUCHE SOPHIE Place Poincaré – STENAY

Il y a encore quelques mois, Madame Sophie HUBERT exerçait comme indépendante au Luxembourg et employait pas moins de sept personnes. Depuis le mois d'avril 2014, cette passionnée de couture a posé ses instruments de retouche dans le centre de Stenay. De la confection de vêtements hommes, femmes et enfants à la retouche des robes de mariée en passant par le dépôt de pressing, Madame Sophie HUBERT saura vous rendre de précieux services. Elle vous accueille le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 9h à 18h (non-stop) et le samedi de 10h30 à 14h30 (fermé le lundi et le mercredi).

TEL : 06-50-00-52-95

CHEZ MOUSTACHE Place Jules FERRY – STENAY

Monsieur René PIEROT, alias « Moustache », a repris la friterie située Place Jules FERRY à Stenay depuis le mois de février 2014. Ancien boucher-charcutier-traiteur, il vous propose un large choix de sandwichs chaud ou froid et bien évidemment des frites ! Monsieur « Moustache » vous accueille du lundi au samedi de 11h à 13h30 et de 18h à 21h (22h le week-end) Fermé le jeudi toute la journée et le dimanche midi.

TEL : 06-44-78-43-87



LE CHANZY Rue Aristide Briand – STENAY

Depuis la fin de l'année 2013 toute l'équipe du « Chanzy » vous accueille dans son nouveau restaurant situé rue Aristide Briand à Stenay. Le changement de décor et d'ambiance est surprenant pour ce local qui accueillait il y a plusieurs années l'enseigne « GITEM » ou plus récemment le magasin « Roger Auto Pièces ». Monsieur MANSUY et Monsieur BOURDIN vous proposent des services supplémentaires comme la livraison à domicile ou la possibilité de vous restaurer en terrasse. Le restaurant est ouvert du jeudi au mardi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 (fermé le mercredi).

TEL : 03-29-83-62-25

ACTUAL Chemin des groseilliers – SMD Pépinière d'Entreprises – STENAY

Hébergée dans les locaux de la Pépinière d'Entreprises depuis le mois d'octobre 2013, l'Agence d'Intérim ACTUAL vous fera bénéficier de ses liens privilégiés avec les employeurs locaux pour vous faciliter l'accès à l'emploi. Pour ce faire, n'hésitez pas à venir rencontrer les conseillers en recrutement uniquement les vendredis.

Plus de renseignements au 03-24-52-60-00.

Transport Jérôme COUVERT (« TJC »)

Chemin des groseilliers – STENAY

Créée en 2009, l'entreprise de Monsieur Jérôme COUVERT s'est installée sur la Zone d'Activité « Les Cailloux » à Stenay au printemps dernier. Située entre l'entreprise « SATI » et le garage automobile « AJ2L », l'entreprise « TJC » dispose aujourd'hui d'excellentes conditions de travail et peut continuer à se développer sereinement. C'est d'ailleurs tout ce qu'on lui souhaite ! Bon vent et bonne route !



La Ferme de Brouennes / Point Chaud Soleil

Place de la République – STENAY

Installés depuis la fin de l'année 2013 dans les locaux de l'ancienne « Pharmacie Laurent », Monsieur et Madame PETIT ont ouvert une boucherie-charcuterie dans le local situé Place de la République à Stenay. Vous trouverez un large choix de viandes, charcuteries, salaisons et plats préparés. En outre, les époux PETIT ont créé un point chaud de restauration rapide, à emporter, et vous proposent pizzas, pâtes, hamburgers, frites et salades. Une terrasse sera mise en place pour profiter des beaux jours et déguster vos repas sur place ! Les époux PETIT vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 15h à 21h et le lundi de 14h30 à 21h (Fermé le dimanche et le lundi matin).

TEL : 06-20-30-84-94



AU PASSE RETROUVE Impasse du maréchal – STENAY

Madame Camélia ARNOULD a créé son entreprise de nettoyage en septembre 2013. Partant du constat qu'une maison vide, et surtout propre, peut provoquer le coup de cœur d'un acquéreur, Madame ARNOULD propose ses services aux professionnels de l'immobilier et aux particuliers. Elle débarrasse les maisons, du grenier à la cave, et effectue le ménage du sol au plafond !

TEL : 03-29-84-16-25

PROFESSIONS LIBERALES



Cabinet de Kinésithérapie Rue des Cytises – STENAY

Depuis le mois de mars 2014, les masseurs-kinésithérapeutes (Madame Stéphanie PRUDHOMME et Messieurs Cyr WYART et Arnaud BEGUE) sont installés dans un local flambant neuf, rue des Cytises à Stenay.

Pharmacie Des Cytises Avenue de Verdun – STENAY

Depuis le mois de juillet 2013, le rapprochement entre la « Pharmacie DEBEUX » et la « Pharmacie LAURENT » a donné naissance à la « Pharmacie des Cytises ». Toute l'équipe vous accueille du lundi au vendredi de 8h30h à 12h15 et de 14h à 19h15 et le samedi de 8h30 à 12h15.



Angèle GUICHARD POUILLY-SUR-MEUSE

Après 5 années d'exercice dans le milieu hospitalier, Madame Angèle GUICHARD diététicienne-nutritionniste a décidé en mars 2014 de se mettre à son compte. Vous pouvez la rencontrer, sur rendez-vous, le mercredi à Stenay puisqu'elle effectue des permanences à la Maison des Services (Résidence VAUBAN) ou à votre domicile.

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AOÛT – LE JARDIN D'ARMELLE

Rassemblement d'artistes qui montreront leur savoir-faire et initieront à l'art - 7 rue du Clos à Stenay

Samedi de 14h à 19h: lâcher de montgolfières de couleurs, tombola, mini concert de guitare, marionnettistes, jeux grandeurs nature pour enfants et adultes, restauration et buvette sur place sous chapiteau.

Dimanche de 11h à 19h : accordéoniste, lâcher de ballons.

Inscription au repas du samedi soir sur place ou en appelant au 03.29.80.38.75

CHEMIN DE MEMOIRE

août 1914 – août 2014

La Communauté de Communes du Pays de Stenay s'est engagée avec cinq autres CODECOM meusiennes (Montmédy, Damvillers, Val Dunois et Spincourt) et meurthe-et-mosellane (Deux Rivières et Pays de Longuyon), ainsi que cinq communes belges autour d'un projet européen lié aux batailles d'août 1914, qui se sont déroulées sur notre territoire.

Validé par les instances européennes en 2012, le projet consiste en la création d'un Chemin de Mémoire traversant les communes qui ont été touchées par la Bataille des Frontières d'août 1914. D'un budget global de 2 000 000 €, le projet comprend entre autres, la mise en place de panneaux didactiques sur 500 km environ, la création d'une brochure touristique et d'un calendrier événementiel, ainsi qu'une partie de spectacles, de conférences, d'exposition et d'animations proposées à partir de ce mois de juin. Ce projet important pour le territoire, est financé par les fonds européens (FEDER) à hauteur de 50 %, via le programme INTERREG IV A Grande Région, ainsi que la Région Wallonne, la Province du Luxembourg (Belgique), le Conseil Régional de Lorraine, les Conseils Généraux de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, et le Ministère de la Défense par le biais de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA).



Au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Stenay, le « chemin de mémoire » suivra les traces des troupes allemandes et françaises, et des combats entre les deux armées. Des panneaux d'information de différentes tailles seront installés en juillet, sur les communes de Lamouilly, Olizy sur Chiers, Martincourt, Luzy-Saint-Martin, Cesse, Beaufort en Argonne, Beauclair, Halles-sous-les-Côtes et Mouzay.

Ce chemin transfrontalier comprend alors 500 km de circuits de Rossignol (Belgique) jusqu'au Val Dunois et Pays de Spincourt. Ce tracé long ne peut se faire en une seule fois par les touristes. Aussi, il a été décidé de créer 10 circuits d'environ 50 km permettant de réaliser des visites thématiques et touristiques par secteurs. Pour notre territoire, les neuf communes traversées sont comprises dans deux circuits intitulés « De la citadelle (de Montmédy) à la Rotonde (de Luzy-Saint-Martin) » (circuit 7) et « du Pays de Stenay au Val Dunois » (circuit 8).



D'autres travaux ont été engagés dans ce projet. Sur le canton de Stenay, les deux monuments franco-allemands de Luzy-Saint-Martin sont concernés, pour un montant global de travaux d'environ 57 000 €. Ces derniers sont rénovés depuis le mois d'avril par les entreprises LE BATIMENT ASSOCIE (Marne) et VARNEROT (Meuse).

C'est une nouvelle jeunesse pour ces deux monuments du territoire, qui après avoir été construits après la Première Guerre mondiale, ont été entretenus par la commune de Luzy Saint Martin et des bénévoles.

Le projet comprend également différents outils de communication. Une brochure touristique consacrée aux 10 circuits sera proposée dès cet été aux touristes et autres personnes désirant sillonner les chemins de mémoire.

D'ores et déjà, l'agenda des manifestations est prêt et disponible

à l'Office de Tourisme de Stenay. A noter qu'un spectacle, mené par les Chierothains, aura lieu à proximité des deux monuments de Luzy Saint Martin, les 5 et 6 septembre prochain, afin de commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale, et plus particulièrement la bataille de Luzy-Saint-Martin et Cesse. Cet événementiel fait partie d'un calendrier dense de manifestations, spectacles, expositions et conférences sur les territoires belge et français. **Tout est gratuit.**

Voici les manifestations sur notre territoire à ne pas manquer :

- **Du samedi 5 juillet au dimanche 30 novembre** : Exposition VALDART « Nouvelles Histoires » au Musée de la Bière, et dans les cantons de Stenay, Montmédy et du Val Dunois.
- **Vendredi 5 et samedi 6 septembre** : Son et lumière « Du champ de blé... au champ d'honneur » par les Chiérothains à 21h30 à Luzy-Saint-Martin.
- **Samedi 6 septembre** : Conférence-débat sur les batailles de Cesse et Luzy-Saint-Martin par Alain Cesarini à la salle des fêtes de Cesse.
- **Du jeudi 2 octobre au jeudi 20 novembre** : Exposition « Les enfants de Stenay, morts pour la France pendant la Guerre 1914-1918 » d'Alain Cesarini à la Taverne du Musée de la Bière de Stenay.
- **Samedi 13 et dimanche 14 décembre** : Spectacle théâtral « La fleur au fusil » par les Chat'Ernelle à la salle des fêtes de Stenay.



Enfin, une inauguration officielle de ce projet se fera à la Citadelle de Montmédy, le samedi 23 août prochain, en présence des officiels français, belges, luxembourgeois et allemands.

OPERATEURS PARTENAIRES

Commune de Virton
 Commune d'Etalle
 Commune de Meix-devant-Virton
 Commune de Musson
 Commune de Tintigny
 Communauté de Communes du Pays de Longuyon et des Deux Rivières
 Communauté de Communes du Pays de Stenay
 Les Chiérothains

OPERATEURS METHODOLOGIQUES

Les Amis Du Patrimoine Latourois
 Sur les Pas de la Mémoire
 Centre Culturel de Rossignol-Tintigny
 Fédération Touristique du Luxembourg belge
 Musées Gaumais
 Communauté de Communes du Pays de Montmédy
 Communauté de Communes du Val Dunois
 Communauté de Communes de la Région de Damvillers
 Communauté de Communes du Pays de Spincourt
 Syndicat d'Initiative du Pays de Spincourt

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région

L'Union européenne investit dans votre avenir





SON ET LUMIERE A LUZY-SAINT-MARTIN « Du Champ de blé... au Champ d'Honneur... »

**Vendredi 5 et Samedi 6
septembre 2014**

Le spectacle son et lumière « Du
Champ de blé ... au champ
d'honneur... », Interprété par les

Chiérothains est inspiré de faits historiques et de témoignages d'hommes et de femmes ayant vécu ce conflit. Il met en scène des mobilisés d'août 1914, qui vont nous conter leurs vies sur le champ de bataille et à l'arrière, et nous parler aussi de leurs familles, de l'occupation, des échanges entre ennemis...

Horaire : 21h30.

Adresse : Près de la Rotonde de Luzy saint Martin.
(Monument allemand).

Tribune de 400 places assises.

Réservations souhaitées.

Renseignements : D. WAGNON

Tél. 0033 (0)3 29 80 04 49

Office du tourisme de Stenay

Tél. 0033 (0)3 29 80 64 22

Organisation : Association "Les Chiérothains" et
Commune de Luzy saint Martin.

Du 5 juillet au 30 novembre 2014
**Exposition VALDART – Nouvelles histoires
à STENAY (F)**

Circuit d'art contemporain en relation avec le patrimoine et la Grande Guerre 1914-18.

Une quinzaine d'artistes internationaux provenant de cinq pays exposeront des oeuvres et des installations inspirées de la longue et riche histoire du territoire nord meusien.

OUVERT aux heures d'ouverture du musée – Musée de la Bière, 17, Rue du Moulin

Et du 5 juillet au 20 septembre : expositions sur d'autres sites au Pays de Stenay, Pays de Montmédy et Val Dunois.

INFO Office du tourisme de Stenay 0033(0)3 29 80 64 22

ORGANISATION

Association VALDART – www.valdart.info

Samedi 6 septembre 2014
Conférence-débat à CEsSE (F)

Une bataille restée dans l'ombre, mérite qu'on lui apporte un peu de lumière. Nous dirons même qu'elle a contribué au succès de la bataille de la Marne. Alain CESARINI présentera la bataille de Cesse et de Luzy-Saint-Martin telle qu'il la perçoit, en décrivant les différentes phases des combats et en mettant en lumière les unités qui y ont participé. A l'issue de cette présentation, un débat étayera les propos par la mutualisation d'informations avec les participants.

14H30 (durée 1h30) Salle des fêtes à Cesse (fléchée dans le village)

INFO A.CESARINI 0033(0)3 29 80 39 63

alain.cesarini1952@orange.fr

Office du tourisme de Stenay 0033(0)3 29 80 64 22

ORGANISATION Le Souvenir Français du canton de Dun-sur-Meuse.

Du 2 octobre au 20 novembre 2014
Exposition à STENAY (F)

Exposition à la taverne du Musée de la Bière de Stenay ayant pour thème

«Les enfants de Stenay, morts pour la France pendant la Guerre 1914 – 1918».

OUVERT Aux heures d'ouverture du musée – Musée de la Bière, 17, Rue du Moulin

INFO A. CESARINI 0033(0)3 29 80 39 63

alain.cesarini1952@orange.fr –

Office du Tourisme de Stenay 0033(0)3 29 80 64 22

ORGANISATION

Le Souvenir Français du canton de Dun-sur-Meuse.

Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014
Spectacle «La fleur au fusil» à STENAY (F)

Pris dans l'horreur de la Grande Guerre, les Poilus de La Fleur au Fusil cherchent à tâtons les moyens d'en sortir vivants, inventant toutes sortes de stratégies pour désobéir et sauver un peu de leur humanité et de leur dignité.

Sur scène, les personnages sont interprétés par un seul acteur, François BOURCIER qui, les incarne tous, comme s'ils étaient les mille et une facettes d'un même visage: celui du Poilu de 14/18. La Fleur au Fusil est basée sur des témoignages historiques, sur des chroniques du front, autant de situations qui ont toutes été vécues par des hommes broyés par les mâchoires d'acier de la guerre. Inventive et rythmée, la mise en scène entraîne le spectateur dans un voyage bouleversant au coeur de l'Histoire. Le spectacle d'une durée de 1h30 écrit par Alain GUYARD d'après des faits authentiques, est mis en scène et interprété par François Bourcier.

2 REPRÉSENTATIONS

le samedi (20h30), et le dimanche (15h00)

Salle des fêtes, à Stenay

INFO J. L. HUMBLET 0033(0)6 42 10 68 37 –

Office du tourisme de Stenay 0033(0)3 29 80 64 22

ORGANISATION Collectif «Chat'Ernelle»